

## Carte d'identité

### de ces deux Gliridés



**Nom :** Lérot

**Nom scientifique :**

*Eliomys quercinus*

**Taille :** 10-15 cm corps,  
10-14 cm queue

**Poids :** 60 à 140 g

**Portée :** 1 portée/an, 2 à  
7 petits



**Nom :** Loir gris

**Nom scientifique :**

*Glis glis*

**Taille :** 15-20 cm corps,  
10-18 cm queue

**Poids :** 80 à 250 g

**Portée :** 1 portée/an, 1 à 11 petits

### Statut de conservation :

Le **Lérot** est plutôt commun mais en forte régression en Alsace. Il est classé « quasi-menacé » sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Le **Loir gris** est quant à lui assez rare en Alsace. C'est une espèce protégée au niveau Européen, il figure à l'annexe III de la Convention de Berne.

### Menaces :

Bien qu'elles vivent en groupe et que leur nombre peut parfois inquiéter, ces deux espèces ne « pullulent » pas ! Au contraire, elles font face à diverses menaces : fragmentation de leur territoire, prédation par les chats et circulation routière.

Le Loir gris est particulièrement affecté par la disparition des vieux vergers et le remplacement de forêts de feuillus par des peuplements de résineux purs.

## Ressemblances et différences entre les deux espèces

### Le Lérot, «Gartenschläfer»

#### Caractéristiques :

Il arbore un **masque noir** typique autour des yeux ainsi qu'un petit pinceau noir et blanc au bout de la queue.



#### Habitat :

On observe ces deux espèces dans de nombreux milieux naturels ou anthropisés aux seins desquels elles trouvent toutes sortes de zones refuges pour s'abriter : forêts, zones bocagères, parcs des villes, vergers, milieux rocheux ou encore habitations.

La présence d'arbres fruitiers et de ressources alimentaires variées à proximité des gîtes sera un des critères principaux à leur installation. Une fois l'endroit propice trouvé, les animaux construisent un gros nid confectionné de mousses, feuilles, herbes sèches, plumes ou autres matériaux chapardés (tissus, isolation...).

Ce sont d'excellents grimpeurs qui escaladent aisément tous types de murs.

#### Régime alimentaire :



Fruits du verger



Noisettes, glands et  
graines



Champignons



Feuilles et bourgeons



Insectes



Petits mammifères



Oeufs



Oisillons



Amphibiens

#### Rythme de vie :

Ces espèces sont essentiellement nocturnes.

**Le Loir gris et le Lérot hibernent !** A la fin de l'été, lorsque les températures deviennent moins clémentes, leur organisme passe en **léthargie** : leur température corporelle diminue, le rythme cardiaque et la respiration ralentissent. Pendant cette période, les animaux vivent grâce aux précieuses réserves de graisses accumulées l'été. Le Lérot peut ainsi perdre jusqu'à 50% de son poids au cours de l'hibernation. La période d'hibernation est relativement longue comparée aux autres espèces de mammifères hibernantes, elle s'étend ainsi d'octobre à mars ou avril en fonction des conditions climatiques.

*L'expression « Dormir comme un Loir » n'est pas une légende, en effet en allemand « Siebenschläfer » signifie « qui dort 7 mois » !*

### Le Loir gris, «Siebenschläfer »

#### Caractéristiques :

Il ressemble à l'écureuil roux mais présente une **robe grise** avec de petites oreilles rondes.



## Le Loir gris, le Lérot et l'Homme

### Hibernation et changement climatique : la pendule est détraquée !

Le dérèglement climatique actuel perturbe la durée de l'hibernation de ces espèces qui ne trouvent plus de quoi se nourrir à des périodes cruciales de leur cycle biologique. A l'automne, si les températures sont trop élevées, elles ne peuvent pas tomber en léthargie. Tandis qu'au printemps, si celui-ci est trop humide ou froid, leur réveil n'est pas total.



### Espèces antropophiles et cohabitation

Ces espèces sont de nature discrète mais leurs déplacements nocturnes peuvent provoquer quelques gênes sonores. De même, dans les maisons qui offrent gîte et couvert, il leur arrive de profiter des réserves alimentaires trouvées sur place : fruits, paquets de céréales, plaquettes de chocolat... de manière générale, tout ce qui n'est pas correctement enfermé dans un placard et qui est appétant pour ces véritables gourmands !

## Pôle Médiation Faune Sauvage

Le GEPMA et la LPO Alsace ont créé conjointement le pôle Médiation Faune Sauvage en 2008. Ce dernier assume un **rôle de conseil et d'expertise** pour tous types de demandes en lien avec la faune sauvage (plus de 5000 cas traités par an).

La règle d'or en présence d'un intrus somme toute sympathique, mais un peu « casse-pied » :

- Le déloger par des méthodes douces alternatives à la destruction : piège grillagé pour capturer sans tuer puis relâcher tous les individus au même endroit.
- Éviter qu'il ne se ré-installe en bouchant les accès et en s'assurant qu'aucun individu n'est prisonnier !
- Lui proposer un gîte de substitution adapté et accueillant (provisions et matériaux doux et chauds) pour l'inciter à s'installer à l'endroit où il gênera le moins.
- Réduire les sources de nourriture accessibles : les lérots contourneront les problèmes d'accès si une source de nourriture est connue.

### Une question sur ces espèces ?

Le **pôle Médiation Faune Sauvage** piloté par la LPO Alsace répond à vos questions et vous apporte des conseils adaptés à chaque situation :

03 88 22 07 35

alsace.mediation@lpo.fr

Réalisé avec le soutien de :



Ensemble, préservons  
LE **LOIR GRIS**  
ET LE **LÉROT**



# GEPMA

Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace  
8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 22 53 51 - courriel : [contact@gepma.org](mailto:contact@gepma.org)



Vous avez eu la chance de voir un Loir ou un Lérot, n'hésitez pas à transmettre vos observations sur le site participatif « [faune-alsace.org](http://faune-alsace.org) » qui permet de collecter les données faunistiques de la région.

Crédits photos : Marc SOLARI, Philippe BAROTTE, Tiphaine LYON, Didier GOETHALS, Illustrations : COLINET Justine  
Sources : Atlas de répartition des Mammifères d'Alsace, 2014 ; « Le Loir gris, *Glis glis*, en Belgique, un animal discret et méconnu » forêt Wallone n°81 mars/avril 2006

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Kocher, Rosheim. Ne pas jeter sur la voie publique.

[gepma.org](http://gepma.org)

